

## 22 villes pour structurer 7 pôles de développement

### Avenir et spécificités des villes moyennes en Basse Normandie

*A l'image du Grand Ouest, la Basse-Normandie est constellée de villes constituant l'armature urbaine de la région. Concentrant emploi, commerces et services, les villes assurent une triple fonction de commandement, de production et de services aux habitants, ce qui leur confère un rôle moteur dans l'économie. Nombreuses et peu éloignées les unes des autres, elles structurent de vastes espaces ruraux et constituent un maillage relativement dense dans une région comme la Basse-Normandie. Cette dernière a pourtant bien changé depuis l'époque de Moulinex et de ses nombreuses usines implantées jusque dans de petites villes. Qu'elles soient restées dynamiques, ou que certaines de leurs activités soient menacées d'un déclin, ces villes moyennes s'interrogent quant à leur devenir.*

*Le Ceser<sup>(1)</sup> a donc souhaité engager une réflexion prospective sur l'avenir des villes moyennes dans le développement de la Basse-Normandie, en s'appuyant sur les travaux d'un groupe de prospective constitué de 25 acteurs socioéconomiques de la région. Il a également sollicité l'Insee afin d'établir un diagnostic partagé sur les spécificités économiques de ce réseau de villes moyennes.*

(1) Ceser : Conseil Economique, Social et Environnemental Régional.

Les 22 villes bas-normandes ont des tailles très différentes. L'aire urbaine de Caen, la plus vaste, concentre 151 900 emplois salariés (presque le tiers des emplois salariés en Basse-Normandie), tandis que la plus petite, le pôle d'emploi de Valognes, n'en offre que 3 200. Entre les deux extrêmes, Caen et Valognes, se glissent les aires urbaines de Cherbourg-Octeville, Alençon et Saint-Lô. Chacune concentre entre 24 000 et 33 000 emplois salariés et, à elles trois, elles rassemblent 17 % des emplois salariés de la région. Les douze autres aires urbaines de la région sont de taille encore plus réduite. Elles concentrent de 5 200 emplois pour la plus petite (Honfleur), à 15 900 emplois pour la plus importante (Lisieux), soit, au total, un quart des emplois. Enfin, les six autres pôles d'emploi représentent ensemble seulement 5 % de l'emploi salarié total. Chacun offre quelques milliers d'emplois salariés.

### Sept pôles de développement

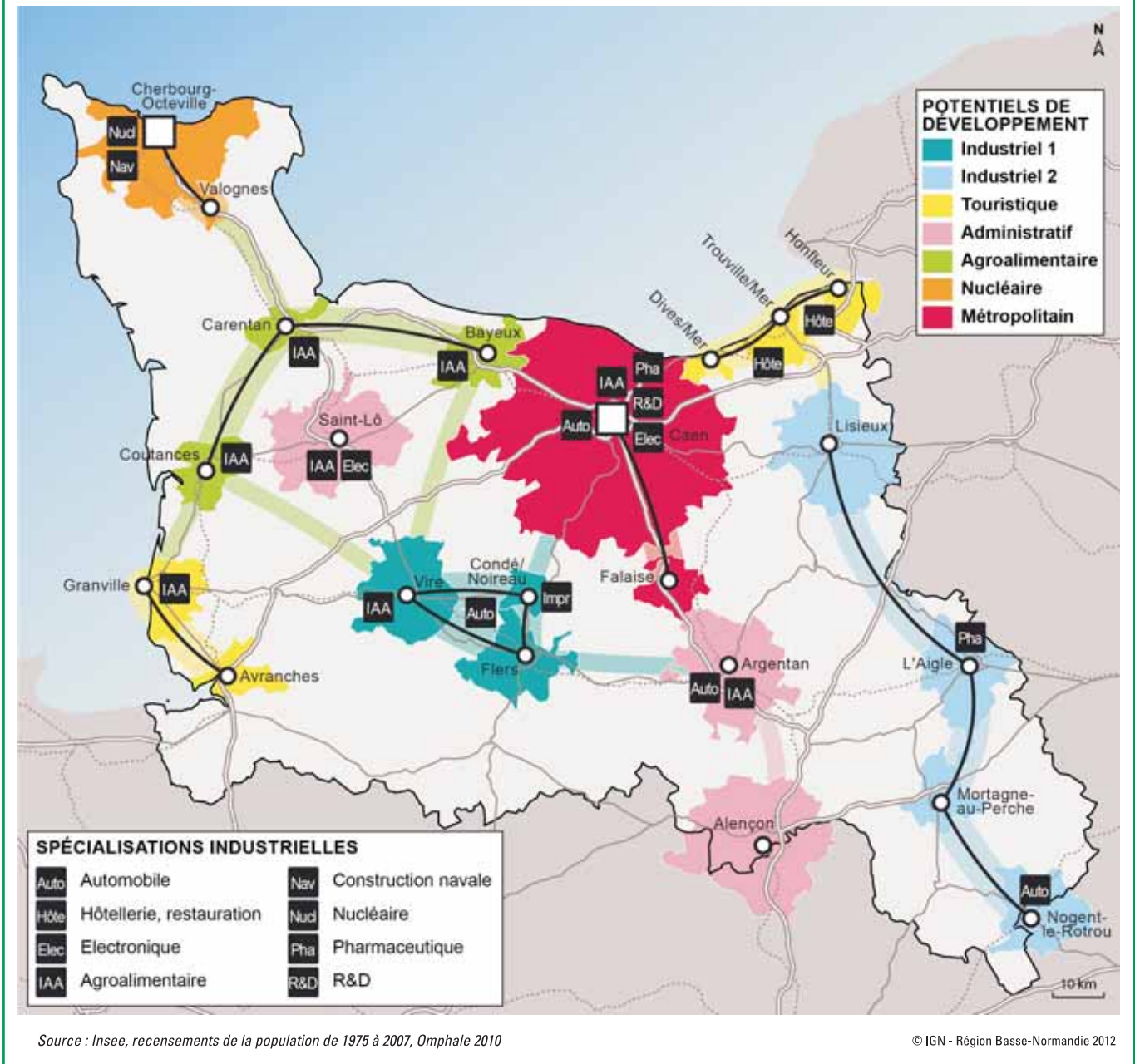
C'est une évidence : certaines villes bas-normandes sont si petites que leurs spécificités - certes importantes pour leur développement et celui de l'espace rural dont elles sont le centre - ne concerneront qu'à la marge l'échelon plus vaste de la région. Sauf si ces villes entreprennent des démarches de rapprochement aboutissant à la création de réseaux de villes, entretenant des relations autour de projets de développement communs s'appuyant sur des particularités partagées.

L'étude des spécificités économiques des villes bas-normandes, synthétisée dans cette publication, se place délibérément dans cette perspective : établir les ressemblances pour mettre à profit les atouts de chacune. Elle conduit à repérer sept pôles de développement potentiels.

n° 228 - mars 2012



### Les pôles de développement des villes moyennes



Deux d'entre eux s'organisent autour de l'industrie. C'est tout d'abord le triangle Flers-Vire-Condé-sur-Noireau, le second ensemble industriel de Basse-Normandie après Caen, avec 8 400 emplois salariés dans ce secteur. La part des emplois industriels dépasse 50 % à Condé-sur-Noireau, elle atteint 30 % à Flers et 27 % à Vire. En moyenne, en Basse-Normandie, la part des emplois industriels n'était que de 19 % fin 2009. Il convient d'ailleurs de préciser que 37 % de ces emplois industriels bas-normands sont implantés hors des villes, où la proportion de l'industrie atteint 30 %. En

revanche, si l'on se limite aux 22 villes bas-normandes, la proportion d'emplois industriels passe en dessous de 16 %.

La filière dominante et susceptible d'y imprimer une dynamique de croissance est l'automobile, secteur cependant fragile car très exposé. Bonnes et mauvaises nouvelles s'y succèdent, de la consolidation de Faurecia à Flers à l'annonce de la fermeture d'Honeywell à Condé-sur-Noireau.

A Flers, l'équipementier automobile Faurecia emploie à lui seul la moitié des effectifs

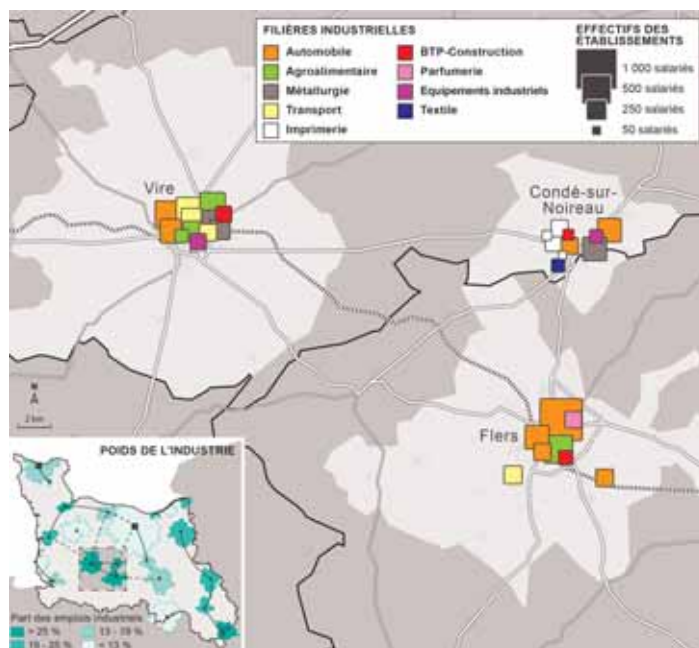
industriels de l'aire urbaine. L'agroalimentaire et la fabrication de parfums complètent cette forte spécialisation. A la différence de Flers, l'industrie de Vire est très diversifiée et moins concentrée. Les équipementiers automobiles sont là encore les plus importants employeurs industriels, avec Filtrauto et Mecacorp. L'agroalimentaire est bien représentée également, sur plusieurs créneaux (aliments pour animaux, fromages, plats préparés). La métallurgie contribue à la renommée industrielle de la ville, avec Guy Degrenne (arts de la table). Des entreprises

de transport sont également implantées dans le bassin de Vire. La proportion d'emplois dans le transport et l'entreposage à Vire (10 %) est le double de la moyenne des autres villes. En la matière, Vire détient le record bas-normand. A Condé-sur-Noireau, sur les neuf établissements de plus de cent salariés, sept appartiennent à l'industrie. L'équipement automobile domine, avec Honeywell Matériaux de friction et MGI Coutier. Viennent ensuite l'imprimerie, la fabrication de machines et d'équipements industriels et le textile.

## Un deuxième ensemble industriel

Les pôles d'emploi de l'Est de la région, de Nogent-le-Rotrou à Mortagne-au-Perche, de L'Aigle à Lisieux, peuvent également mettre en valeur leur potentiel industriel, tout en développant une économie résidentielle reposant sur les installations de retraités et sur le tourisme. A Nogent-le-Rotrou, l'industrie concentre 35 % des emplois. Trois établissements réunissent à eux seuls la moitié des effectifs industriels, dans les équipements automobiles, les produits et services médicaux et l'emballage plastique. A L'Aigle, l'emploi industriel (24 % de l'emploi total) est concentré dans trois entreprises principales dans trois branches différentes : l'industrie du cuivre, l'instrumentation pour l'insémination artificielle et la pharmacie. A Mortagne-au-Perche, c'est aussi la diversité qui domine dans l'industrie (22 % de l'emploi total), puisqu'on trouve, dans l'inventaire des branches industrielles, la construction de centrales de traitement de l'air, l'imprimerie, la fabrication de cartons, le traitement de sous-produits d'origine animale et la cosmétique. Mortagne-au-Perche se singularise aussi par une forte proportion d'emplois dans le secteur du transport et de l'entreposage (presque 10 % des emplois, comme à Vire). Lisieux conserve également un profil de ville ouvrière, même si, globalement, l'agglomération apparaît comme très peu spécialisée. L'industrie y occupe un salarié sur cinq. Naguère spécificité lexovienne, l'industrie du bois est en plein recul, avec les déboires de Plysorol. Le reste de l'industrie de la capitale du Pays d'Auge est assez diversifié : l'automobile côtoie l'électronique, l'agroalimentaire, la métallurgie et la pharmacie. Au centre d'une région d'accueil touristique où les résidences secondaires sont nombreuses, l'agglomération dispose également d'une offre commerciale importante, la proportion d'emplois salariés dans le commerce atteignant 18 %, pas très loin des records de Valognes et d'Avranches (21 % et 20 %).

### Les principaux établissements industriels Pôle Fliers - Vire - Condé-sur-Noireau



Source : Insee - Clap 2009

© IGN - Région Basse-Normandie 2012

## Des territoires à vocation touristique

Les villes côtières sont naturellement celles du développement du tourisme, plus ou moins équilibré par la sauvegarde d'une industrie ancienne garantissant une offre d'emplois diversifiée sur place. Ce sont Trouville-sur-Mer, Honfleur et Dives-sur-Mer d'une part ; Avranches et Granville d'autre part. Ce sont des zones types de développement de l'économie résidentielle, dans les domaines les plus divers, de la santé aux loisirs.

L'aire urbaine de Trouville-sur-Mer est l'exacte opposée des villes industrielles. La proportion d'emplois industriels y est la plus faible de Basse-Normandie (moins de 5 %). En revanche, la proportion d'emplois dans le commerce, le tourisme et les services à la personne atteint son maximum : 50 %, contre 26 % en moyenne dans les villes bas-normandes. Presque un salarié sur cinq travaille dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration<sup>(2)</sup>. La proportion est de 3,5 % en Basse-Normandie et, en moyenne, seulement de 3,1 % dans les

villes autres que Trouville-sur-Mer. Ces emplois sont pour une part concentrés dans l'hôtellerie "haut de gamme" (les Hôtels et casinos de Deauville). S'ajoutent à ces emplois directs en hôtellerie et restauration, les emplois dans les services aux entreprises concernées (blanchissage, par exemple), ou aux personnes (thalassothérapie...). Autre spécificité de l'aire urbaine, liée au type de tourisme développé sur la Côte Fleurie : la concentration d'emplois dans les casinos. Enfin, citons les 150 emplois salariés dans les haras, un volume d'emplois certes limité mais dans une branche d'activité au poids économique important.

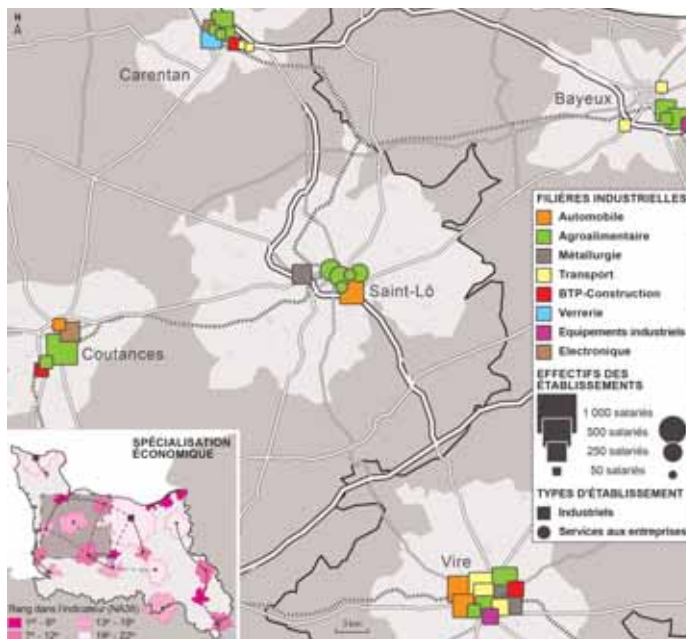
Honfleur et Dives-sur-Mer ont en commun avec Trouville-sur-Mer une vocation touristique qui explique une forte proportion d'emplois dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration : 14 % à Honfleur et 11 % à Dives-sur-Mer. C'est à la fois beaucoup plus qu'en moyenne et beaucoup moins qu'à Trouville-sur-Mer. A Honfleur et à Dives-sur-Mer, à la différence de Trouville-sur-Mer, des industries traditionnelles subsistent, même très affaiblies, concentrant encore 19 % des emplois. A Honfleur, la fabrication de meubles de bureau (Buronomic) côtoie la chimie (Ceca), ainsi que la mécanique, le travail du bois, le textile, l'électronique, traces d'une industrie naguère florissante. Les secteurs de l'hébergement et de la restauration ont certes pris le relais mais ils sont loin d'ap-

(2) Comme pour tous les autres secteurs économiques, l'emploi salarié dans le tourisme est estimé ici au 31 décembre 2009. Il n'inclut pas le surcroît d'emplois saisonniers, très important en été.

porter un volume d'emplois comparable à celui des grands hôtels voisins de Deauville et de Trouville. Par ailleurs, à Honfleur, le tourisme n'a pas dopé les services à la personne. C'est l'hôpital, principal employeur local, qui contribue fortement à la diversité de l'activité. A Dives-sur-Mer, l'industrie se réduit également à une peau de chagrin, une grande partie des emplois industriels étant concentrée chez Howmet (fonderie d'acier). Commerce, hôtellerie et restauration ont là aussi pris le relais. La mutation de Dives-sur-Mer, la ville à forte tradition industrielle voisine de Cabourg, la station balnéaire, s'est faite en vingt ans, le symbole étant la construction de Port-Guillaume et de logements sur le site de l'ex-Tréfinmétaux.

A Granville, comme à Coutances, l'affluence touristique sur la côte ouest de la Manche n'engendre qu'un assez faible surcroît d'emplois permanents dans les secteurs de la restauration et de l'hébergement. En revanche, l'impact du tourisme se mesure dans l'offre commerciale très développée. L'emploi salarié dans le commerce représente 16 % de l'emploi total à Granville, contre 14 % en moyenne dans les villes bas-normandes. Au-delà du tourisme, l'économie locale apparaît plus diversifiée qu'à Honfleur et qu'à Dives-sur-Mer. D'une part, le centre hospitalier est de très loin le principal employeur, au côté du Normandy, un établissement spécialisé en médecine et rééducation en milieu marin. L'ensemble du secteur de la santé et de l'action sociale occupe un salarié sur quatre. D'autre part, Granville accueille une industrie variée. Trois établissements concourent à façonner ce visage du sud Manche où l'industrie équilibre le tourisme. Il s'agit de Stelmi (caoutchouc), Lu, le fleuron de la biscuiterie et Grandis, une des rares entreprises de confection à subsister dans la région, installée sur le créneau du "haut de gamme". Enfin, les activités liées à la mer marquent la ville. De la pêche en mer à la commercialisation des produits de la mer, en passant par le transport de passagers, la filière mer-pêche granvillaise offre environ 250 emplois salariés. Ville de tourisme de passage, Avranches affiche une seconde particularité : elle détient la plus forte proportion d'emplois dans la construction (presque 10 %, contre 7 % en moyenne dans les villes bas-normandes). En revanche, Avranches n'abrite qu'une petite partie de l'industrie très diversifiée du sud Manche, plutôt installée à la campagne (à Juilley, Saint-James, Ducey, Romagny, Isigny-le-Buat, Saint-Hilaire-du-Harcouët...). Le carrossier Jean Chéreau et la biscuiterie Saint-Michel sont toutefois installés dans l'agglomération.

### Les principaux établissements industriels et de services aux entreprises Pôle Bayeux - Carentan - Coutances (Vire - Saint-Lô)



### Deux villes administratives

Saint-Lô et Alençon peuvent s'affirmer comme villes préfectures concentrant les services et les organismes publics et parapublics utiles tant à la population qu'aux entreprises. L'administration emploie presque un salarié sur quatre à Saint-Lô et presque un sur cinq à Alençon. En moyenne régionale, cette proportion est de 10 %. De plus, les services de santé et d'action sociale sont très développés tant à Alençon qu'à Saint-Lô, avec un emploi sur cinq. L'industrie, quant à elle, n'y est que faiblement implantée.

A Alençon, les employeurs principaux sont le Conseil général et les autres collectivités locales ainsi que les deux hôpitaux. Alençon abrite également, outre les services départementaux déconcentrés des ministères, des organismes ou des entreprises tels que la MSA, l'Office public départemental de l'habitat, des services de la Mutualité française, le Centre départemental de gestion de la Fonction publique territoriale, les services de l'Adapei, la Caisse primaire d'Assurance-maladie, France télécom, la Caisse d'allocations familiales, le Service départemental de secours et d'incendie... Ensemble, ces organismes offrent de nombreux emplois. Sur ce point, Saint-Lô ressemble beaucoup à Alençon. Dans l'industrie locale, plutôt modeste, l'entreprise Lecapitaine contribue à une forte

spécificité manchoise : la carrosserie industrielle et la fabrication de véhicules frigorifiques. De son côté, le groupe Cev, spécialistes des cartes à puces, est investi dans le pôle de compétitivité "Transactions électroniques sécurisées" aux côtés de grandes entreprises comme NXP ou France Télécom. Enfin, l'importante activité de production et de transformation des produits agricoles dans le centre Manche a entraîné le développement de services de soutien et d'entreprises commerciales dans le centre urbain le plus proche, c'est-à-dire Saint-Lô. Le groupe Bongrain y a implanté un établissement prestataire de services (gestion, administration, informatique...). C'est à Saint-Lô également que sont installés le Laboratoire interprofessionnel laitier de Normandie et le Centre de comptabilités des agriculteurs de la Manche.

Non loin d'Alençon, Argentan affiche une structure d'activités très proche de la moyenne des villes bas-normandes. Au fil des fermetures d'entreprises, le caractère industriel de l'agglomération s'est estompé. Subsistent quelques établissements appartenant à des groupes importants, comme Magneti Marelli, dans l'automobile ou Ysco, dans l'agroalimentaire. Argentan ne se distingue plus du profil moyen des villes bas-normandes que par la présence d'un secteur des transports important, concentrant 8 % des emplois, contre 5 % en moyenne.

## Un pôle agroalimentaire

Carentan, Coutances et Bayeux peuvent jouer un rôle particulier pour le développement de l'agroalimentaire en Basse-Normandie. Ce pôle agroalimentaire pourrait inclure Saint-Lô, principalement ville d'administration, mais qui se trouve au centre d'un des départements les plus agricoles de France et qui accueille des services et des entreprises de commerce liées à la filière agricole.

A Carentan, l'agroalimentaire occupe le premier rang de l'activité économique, offrant un emploi à 16 % des salariés. C'est le record en Basse-Normandie, où la proportion moyenne est de 4 %. Trois établissements sont spécialisés dans l'industrie du poisson, une branche en croissance : Alliance Oceane, Gel Manche et Mer et Terroir. Les spécialisations agroalimentaires de Coutances (10 % des emplois totaux) sont plus traditionnelles. Elles se déploient dans les secteurs du lait et de la viande. Par ailleurs, l'électronique, la mécanique et la pharmacie complètent l'arsenal industriel de la ville. Enfin, Coutances profite de l'affluence touristique sur le littoral. La bande côtière attirant surtout campeurs et résidents secondaires, le parc hôtelier est peu développé. En revanche, l'offre commerciale est importante, apte à satisfaire la clientèle en surnombre en été. Du coup, la proportion d'emplois dans le commerce est légèrement supérieure à la moyenne : 17 % contre 14 % en Basse-Normandie, mesurée au 31 décembre.

A Bayeux également, le secteur de l'industrie dominant est l'agroalimentaire, avec un atout principal, l'occupation du créneau porteur de la transformation du poisson et de la préparation de plats cuisinés, avec Cofa et Frial. L'industrie laitière est également présente, avec Lactalis-Nestlé Ultra Frais. C'est aussi à Bayeux, au cœur du bassin laitier du Bessin, que le groupe Lactalis a installé plusieurs filiales de logistique et de collecte de lait. Aussi, même si l'attractivité de Caen est forte, Bayeux pourrait se tourner vers les autres villes moyennes spécialisées dans l'agroalimentaire. Pour autant, à Bayeux, c'est l'hôpital qui est l'employeur n°1. Le secteur de la santé et de l'action sociale occupe même un salarié sur quatre. Le second employeur est le Crédit Lyonnais. C'est le seul établissement bancaire de taille significative, en Basse-Normandie, situé hors de Caen. Il réalise des opérations de back-office pour le groupe bancaire auquel il appartient.

## Deux grandes villes, deux personnalités

Cherbourg-Octeville et, non loin, Valognes, concentrent des compétences considérables dans des domaines très particuliers liés au nucléaire, tant dans la partie exploitation industrielle que dans la partie services et conseils. C'est un point d'appui pour des activités nouvelles requérant de fortes compétences techniques (énergie off-shore...).

L'aire urbaine de Cherbourg-Octeville conserve l'image d'une ville industrielle, façonnée par la construction navale et les activités de sous-traitance qui se sont développées dans la mécanique et la métallurgie, avec le relais du nucléaire comme donneur d'ordres. Fin 2009, l'industrie pèse encore 17 % des emplois à Cherbourg-Octeville. La construction navale militaire domine toujours l'industrie locale, avec DCNS et les CMN, mais les activités développées à partir du nucléaire y sont également très présentes, notamment au travers des filiales d'Areva (Euriware pour les services informatiques, SGTN pour les études techniques) et de GDF-Suez (Acr, Endel).

En revanche, des activités implantées de longue date à Cherbourg sont en voie de disparition, comme l'électronique et le textile. Seul l'agroalimentaire apporte une certaine diversité dans l'industrie locale, avec la coopérative Les Maîtres laitiers du Cotentin et une petite filière de production aquacole misant sur la qualité, autour de la ferme marine Saumon de France. Le nombre d'emplois important dans les activités de soutien technique aux entreprises (expertise technique, informatique, ingénierie...) est la seconde forte particularité de Cherbourg-Octeville. Ces activités concentrent plus de 8 % des emplois dans l'aire urbaine de Cherbourg-Octeville contre 4 % en moyenne dans les villes bas-normandes. Installées à proximité des sites de Beaumont-Hague et de Flamanville, les entreprises concernées ont développé leurs compétences surtout pour le nucléaire. L'enjeu est d'en faire profiter des entreprises de secteurs d'activité divers au-delà du Cotentin. Les services non marchands ont eux aussi apporté leur lot d'emplois nouveaux, au fur et à mesure que l'emploi industriel baissait, notamment dans la construction navale. Fin 2009, la proportion d'emplois dans l'éducation, la santé, l'action sociale et l'administration publique était grimpée à 37 %, rejoignant les autres villes bas-normandes. Dans l'orbite de Cherbourg-Octeville, Valognes accueille une fi-

liale du groupe Areva qui trouve ses clients dans le nucléaire, l'industrie militaire et l'agroalimentaire : Mecagest. Valognes affiche également de fortes proportions d'emplois dans la construction (9 %) et dans le transport (8 %), et surtout dans le commerce (21 %, contre 14 % en moyenne dans les villes bas-normandes).

Les spécificités de Caen se situent plutôt dans les activités innovantes, de l'électronique à la pharmacie, et dans l'automobile, en recherche constante tant de nouveaux procédés que de nouveaux matériaux. Cette aire urbaine peut s'appuyer sur son potentiel de recherche et développement pour renforcer sa place dans ces industries, en lien avec les pôles de compétitivité qui couvrent des espaces géographiques plus larges. Capitale régionale, Caen doit aussi jouer son rôle de capteur d'activités nouvelles dans tous les secteurs qui font la diversité économique des grandes villes, et particulièrement dans ceux - comme les services "haut de gamme" - qui renforcent leur attractivité.

Dans l'agglomération caennaise, l'industrie a fortement reculé en raison des baisses d'effectifs intervenues dans les grandes entreprises et de nombreuses fermetures de petites ou moyennes entreprises. Avec plus de 19 000 emplois salariés fin 2009 (hors intérimaires), soit 13 % des emplois salariés totaux, l'industrie caennaise reste toutefois l'un des fers de lance de l'industrie bas-normande. L'automobile est de très loin le secteur dominant. Il emploie 6 300 salariés permanents chez les constructeurs, les équipementiers et les sous-traitants de premier niveau dont l'activité principale est l'automobile, sans compter plusieurs centaines d'intérimaires. Ensemble, les quatre entreprises les plus importantes - Renault Trucks, PSA, Bosch et Valeo - employaient 5 700 salariés fin 2009. Les autres secteurs viennent loin derrière, l'aire urbaine de Caen se caractérisant par une grande variété d'activités industrielles : l'agroalimentaire et l'électronique surtout, mais aussi la papeterie, les matériaux de construction, le plastique, la construction métallique, les équipements industriels, la récupération de déchets... Parmi ces nombreux secteurs d'activité, la pharmacie est une autre spécificité de l'aire urbaine de Caen. Les Laboratoires Gilbert, MSD (ex Schering-Plough) et Farmaclair, tous trois installés à Hérouville-Saint-Clair, emploient un millier de salariés.

Comme les grandes villes, Caen accueille des infrastructures d'éducation et de santé

importantes et de nombreuses administrations. La part des emplois dans l'éducation est légèrement plus forte qu'en moyenne (10 % contre 9 %) en raison de l'implantation de la plus grande partie de l'Université de Basse-Normandie à Caen. L'administration publique est également légèrement sur-représentée (10 % des emplois contre 8 % en moyenne bas-normande). La mairie de Caen, le Conseil régional, le Conseil général et Caen-la-mer sont également en tête de la liste des principaux employeurs. Le Centre hospitalier universitaire est le premier employeur de toute la région. Au final, si les services non marchands offrent un très grand nombre d'emplois (plus de 57 000), leur part ne distingue pas vraiment l'aire urbaine de Caen du reste du territoire régional et encore moins des autres villes bas-normandes. Le nombre d'emplois dans ces secteurs par habitant confirme ce jugement : égal à 149 pour mille habitants, ce ratio place l'aire urbaine de Caen au-dessus de la moyenne des villes (139), mais laisse Caen en deçà de Saint-Lô, d'Alençon, et même de Coutances, Falaise et Mortagne-au-Perche.

C'est en revanche dans les services marchands, hors services aux personnes, que Caen affiche une assez forte spécificité et creuse l'écart avec les autres villes. Ainsi, dans l'aire urbaine de Caen, 22 % des emplois sont situés dans cet ensemble d'activités de services<sup>(3)</sup> contre 18 % en moyenne dans les autres villes. En général, les emplois des secteurs concernés sont concentrés dans les grandes villes. C'est particulièrement le cas des emplois dans les secteurs des activités financières et des services aux entreprises. La Basse-Normandie n'échappe pas à cette règle. Dans deux autres secteurs très différents, l'aire urbaine de Caen illustre sa singularité : d'une part, elle concentre la plupart des emplois très qualifiés de recherche et développement, d'autre part, elle accueille deux centres d'appel, secteur d'activité appelant une main d'œuvre nombreuse et pas nécessairement qualifiée. Enfin, elle se signale par sa capacité à attirer de nouveaux entrepreneurs, particulièrement dans le secteur des services.

(3) Transports, entreposage, édition, audiovisuel, télécommunications, services informatiques, services d'information, finance, assurance, immobilier, comptabilité, gestion, activités d'architectes, ingénierie, recherche et développement, activités de soutien technique, activités de services administratifs.

À Falaise, 31 % des emplois se situent dans les services de santé et d'action sociale alors qu'en moyenne, ces services représentent 13 % de l'emploi salarié en Basse-Normandie et 17 % dans les 22 villes bas-normandes. Le maintien de l'hôpital est un enjeu fort pour la ville, car plusieurs secteurs d'activité (commerce, transports, bâtiment...) sont très peu présents, souffrant de la proximité avec Caen. Dans l'agglomération, une petite industrie locale se maintient toutefois, dans l'agroalimentaire ou la construction de structures métalliques. L'industrie occupe 18 % des salariés, plus que la moyenne des villes bas-normandes.

### Diversité et spécialisation cohabitent

L'image esquissée par cette étude est donc celle de la diversité. La région apparaît comme une mosaïque de territoires composites : dans certains, l'agglomération d'activités plus ou moins proches les unes des autres est forte, dans d'autres, l'éparpillement de ces activités semble dominer. Ainsi, le Sud Manche - où cohabitent une industrie et des activités tertiaires variées - se démarque par exemple autant du triangle industriel spécialisé Vire-Flers-Condé-sur-Noireau, que de l'hyperspécialisation touristique de la Côte Fleurie.

L'agglomération des activités, qu'elles soient industrielles ou tertiaires, peut être le point de départ de la création de réseaux de villes soucieuses de consolider leurs positions respectives, voire de mutualiser certains de leurs atouts. L'implication des acteurs économiques aux côtés des collectivités en est la condition. Les territoires où l'éparpillement semble dominer pourront au contraire mettre à profit la diversité des activités économiques présentes pour maîtriser un développement équilibré. Ces territoires pourraient alors faire valoir le - rare - privilège d'être accueillants pour des populations elles-mêmes diverses : actifs des secteurs tertiaire ou productif, touristes, ou retraités en quête d'une villégiature...

C'est ainsi que, de l'examen des spécialités économiques à l'expression des potentialités, différents lendemains restent à construire pour les villes bas-normandes.

**Jean-Philippe BRIAND**  
**Ceser de Basse-Normandie**

**Michel MOISAN**  
 Insee

### Méthode

Dans son approche, le Ceser a considéré comme "villes moyennes" les aires urbaines<sup>(4)</sup> de moins de 80 000 habitants, ainsi que les aires d'emploi de l'espace rural comportant plus de 4 000 emplois et rayonnant sur des bassins de vie de plus de 15 000 habitants. Les aires ont été retenues pour tenir compte du mode de développement des villes (étalement urbain) et englober leur aire d'influence. Cette approche permet ainsi d'identifier, outre Caen et Cherbourg, 14 aires urbaines et 6 aires d'emploi de l'espace rural, soit 20 villes moyennes bas-normandes en intégrant Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) dont l'aire urbaine s'étend en partie sur le Perche ornais.

L'importance des secteurs d'activité est évaluée en examinant le nombre d'emplois salariés par secteur au 31 décembre 2009. La source est le fichier Clap (Connaissance locale de l'appareil productif). Ce fichier, géré par l'Insee, répertorie tous les établissements et tous les emplois salariés, sauf les emplois domestiques.

Les coefficients de spécialisation des villes sont des indices de Gini variant de 0 à 1. Ces coefficients peuvent être calculés à plusieurs niveaux de la nomenclature. Pour cette étude, ils l'ont été au niveau de la nomenclature d'activités en dix postes, et de celle en 38 postes. Ces calculs permettent de classer des zones en fonction de l'intensité de leur spécialisation économique. Dans le tableau de données en page 9 les villes bas-normandes sont classées selon leur degré de spécialisation.

(4) Il s'agit d'aires urbaines au sens du recensement de 1999.

## Les visions d'avenir du groupe de prospective du Ceser à l'horizon 2030-2040

En 2030, la Basse-Normandie bénéficie de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN) qui permet de connecter la région aux réseaux de communication européens et mondiaux. Au niveau régional, les acteurs ont su s'accorder pour cofinancer et optimiser les retombées de cet investissement sur le territoire en complétant et en améliorant le maillage territorial. Cependant, la LNPN favorise surtout l'axe Paris - Caen - Cherbourg et les espaces les mieux desservis. La construction du Grand-Paris a conduit Caen, Rouen et Le Havre à se rapprocher en constituant une véritable Métropole Normande. La mondialisation pousse les deux régions normandes à renforcer leurs alliances sur un espace géographique préfigurant une grande région européenne. En termes d'action, la raréfaction des fonds et des services publics constitue un frein au développement et conduit à privilégier des partenariats public - privé. En constante évolution, les nouvelles technologies transforment en profondeur la société et le fonctionnement de l'économie, le numérique se généralisant et se banalisant sur l'ensemble du territoire. Le réchauffement climatique et le renchérissement du coût de l'énergie incitent les acteurs locaux à intégrer ces contraintes environnementales dans leur développement.

### SCENARIO 1 : des villes moyennes agréables et attirantes, au service des habitants

En termes de développement, les villes moyennes privilégient l'économie résidentielle en valorisant la qualité de vie et les aménités de leur territoire. Les potentialités sont toutefois différentes selon les villes. L'économie résidentielle constitue le moteur du développement sur le littoral et dans l'est de la région sous influence parisienne. Au-delà, elle apparaît plutôt comme une alternative à la dévitalisation économique. Dans tous les cas, les villes moyennes développent les services de proximité et aménagent délibérément leur espace de façon à satisfaire les besoins de leur population et attirer de nouveaux habitants. Peu sensible à la mondialisation, l'économie résidentielle génère une certaine forme de précarité professionnelle et sociale sur le territoire. Agréables à vivre, les villes moyennes attirent des seniors, des actifs plutôt aisés et des touristes. Une césure s'opère cependant entre les détenteurs de revenus qui alimentent l'économie locale et les actifs faiblement rémunérés à leur service.

### SCENARIO 2 : des villes « pôles d'excellence » compétitives et innovantes, reliées en réseau

Dans un contexte mondialisé, les villes moyennes ont décidé de valoriser leurs spécificités locales en structurant des pôles de compétence. En lien avec Caen et la Région, les villes ont créé des plateformes technologiques territorialisées fonctionnant en réseau à l'échelle régionale. En matière de formation, les pôles adaptent leur offre en fonction de leurs spécialisations porteuses. En termes de population, les villes moyennes privilégient surtout les actifs travaillant dans les activités à "haute valeur ajoutée", mais les investissements importants dans la sphère productive limitent leur marge de manœuvre sur le plan résidentiel. En termes d'image, les villes moyennes apparaissent comme des villes productives plutôt dynamiques, mais exposées aux fluctuations économiques mondiales.

### SCENARIO 3 : des villes durables d'avant-garde, inventives et ouvertes sur le monde

Pour construire leur avenir, les villes moyennes décident d'imaginer une nouvelle forme de développement qui les démarquera des autres villes. Les contraintes environnementales les poussent à s'engager dans la construction "d'éco-villes" conçues comme des villes durables d'avant-garde. Replacés au cœur de la vie de la cité, les habitants jouent un rôle actif. Les aménagements réalisés conduisent à une densification urbaine et freinent fortement l'étalement urbain. Les quartiers et les bâtiments sont bâtis comme des espaces mêlant une mixité sociale, intergénérationnelle et fonctionnelle pour habiter et vivre autrement. Sur le plan économique, les activités innovantes se développent dans le sillage des éco-villes et les nouvelles technologies occupent une place centrale dans le fonctionnement des villes. Toutefois, ce modèle de développement ne fait pas toujours l'unanimité et suscite parfois des réticences qui freinent le processus.

### SCENARIO 4 : des villes moyennes fragilisées, en perte de vitesse

Confrontées à la mondialisation, les villes moyennes assistent impuissantes à l'effondrement de leur base productive et adoptent une attitude passive. Caen concentre la croissance et délaisse les autres villes qui se transforment petit à petit en pôles de services de proximité peu dynamiques. Au sein des villes, retraités et habitants en situation sociale souvent difficile se côtoient, sur des espaces très fragmentés. Le parc immobilier se détériore et l'étalement urbain se poursuit sans véritable régulation. De nouvelles formes de solidarités se développent localement pour rendre le territoire vivable. En termes d'image, les villes moyennes apparaissent comme des villes endormies, marginalisées et repliées sur elles-mêmes.

## La place du réseau des villes moyennes bas-normandes par rapport aux autres régions

### Les villes moyennes constituent un maillon fort de l'économie régionale

Selon la définition retenue, les villes moyennes concentrent 37 % des emplois de la région, soit le 1er rang au niveau national, leur poids économique étant supérieur à leur poids démographique (32 % des habitants) du fait de leur polarisation. Les villes moyennes composant l'armature urbaine constituent un maillon fort de l'économie bas-normande et rayonnent sur des bassins ruraux parsemés de petites villes. En termes d'emplois, les aires urbaines de moins de 80 000 habitants affichent une surreprésentation des emplois dans le commerce et les services marchands (5ème rang) et dans la sphère de la construction (4ème rang) en raison de la périurbanisation. Dans le tertiaire, les villes moyennes sont surtout spécialisées dans les services de proximité et les services collectifs du fait de leur vocation résidentielle et de la forte présence d'établissements médico-sociaux et de santé sur leur territoire (fonction pivot de l'offre de soins). Excepté à Alençon et Saint-Lô en tant que villes-Préfectures, les services non marchands restent cependant relativement limités (13ème rang au niveau national) du fait de la faible densité d'emplois dans la fonction publique d'État et territoriale. Concentrés dans les grandes villes (Caen et Cherbourg en Basse-Normandie), les services aux entreprises sont également peu présents dans les villes moyennes. En pleine mutation industrielle, les villes moyennes sont engagées dans un vaste processus de transformation tertiaire qui n'est pas totalement achevé.

### Des pôles industriels majeurs

Bien qu'elle ne représente que 3 % des emplois, l'agriculture occupe une place importante dans l'économie et l'espace périurbain des villes moyennes (4ème rang). L'étalement urbain est une source de conflit d'usage autour des villes et contribue à grignoter une partie du capital agricole de la région. Pôle de services affirmant leur vocation résidentielle, les villes bas-normandes sont également des espaces productifs destinés à des marchés plus ou moins lointains. En milieu rural, les petites villes<sup>(5)</sup> forment de véritables pôles industriels (28 % des emplois locaux en 2007, soit le 6ème rang au niveau national). L'industrie occupe une place (en apparence) limitée dans les aires urbaines de moins de 80 000 habitants (15 % des emplois, soit le 16ème rang), mais les villes moyennes concentrent néanmoins le tiers des emplois industriels de la région (1er rang en France métropolitaine). Elles rayonnent sur des bassins ruraux où les activités manufacturées, à la fois éparses et spécialisées, s'exercent à la campagne. A l'échelle régionale, les villes sont fortement spécialisées dans l'agroalimentaire, l'automobile, et les produits informatiques, électroniques et optiques. Plus traditionnels, le textile et l'habillement, le travail du bois, la fabrication de machines et d'équipements, les industries du papier, l'imprimerie et l'industrie chimique sont également très présents dans les petites villes en milieu rural. Globalement à faible valeur ajoutée, les entreprises industrielles innovent et se restructurent en permanence, au prix souvent de fortes réductions d'effectifs. Entre 1999 et 2008, les villes moyennes ont ainsi perdu 15 % de leurs emplois industriels, un recul plus marqué qu'à Caen et Cherbourg (- 9 %). Malgré leurs spécialisations, les villes moyennes n'ont pas la masse critique suffisante pour constituer de véritables écosystèmes de croissance alliant entreprises, R&D et formation, et elles souffrent localement d'un faible taux d'encadrement (19ème rang) lié à la structure de leur économie et à leur faible attractivité. Le développement et l'ancrage des activités dans les villes et sur le territoire nécessitent une élévation globale du niveau de compétences, un accroissement du potentiel de développement et une mise en réseau des villes à l'échelle régionale afin de susciter des coopérations (notamment avec Caen) et favoriser l'innovation sous toutes ses formes.

(5) Pôles d'emploi de l'espace rural dans l'ancien zonage INSEE et petits pôles dans la nouvelle terminologie

**DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'INSEE  
DE BASSE-NORMANDIE**



5 rue Claude Bloch  
BP 95137  
14024 CAEN cedex  
Tél. : 02 31 45 73 33

**[www.insee.fr/basse-normandie](http://www.insee.fr/basse-normandie)**

Directrice de la publication :  
Maryse CHODORGE

Service études et diffusion :  
Julien BECHTEL

Rédacteur en chef :  
Didier BERTHELOT

Composition PAO :  
Françoise LEROND  
Marie-Isabelle LARDET

Attaché de presse :  
Philippe LEMARCHAND  
02 31 15 11 14

© Insee 2012



Principales caractéristiques économiques des 22 aires d'agglomération de l'emploi en Basse-Normandie												
Espace	Type d'espace	Taille de la zone en nombre d'emplois		Indicateur de spécialisation		Indicateurs structurels				Spécialisations		
		Rang	Nombre d'emplois salariés au 31 décembre 2009	Rang (NA10) (*)	Rang (MA38) (**)	Part de l'industrie	Part du commerce et des services marchands	Part des services non marchands	Part de l'économie présentielle	Principale caractéristique	Plus en détail...	A noter aussi...
Condé-sur-Noireau	Aire d'emploi rurale	21	3 450	1	1	53,0	18,9	23,1	41,3	Industrie assez diversifiée	Automobile, imprimerie, équipements industriels, textile	Filière cheval
Trouville-sur-Mer	Aire urbaine	10	9 350	2	2	4,8	64,1	21,7	87,2	Tourisme	Hôtellerie "haut de gamme" et services liés	
Carentan	Aire d'emploi rurale	20	3 820	3	3	31,0	35,2	23,8	58,1	Industrie spécialisée	Industrie du poisson	
Honfleur	Aire urbaine	16	5 170	10	4	19,1	43,6	30,7	63,7	Tourisme	Hôtellerie, restauration, commerce	Présence d'un hôpital public
Montagne-au-Perche	Aire d'emploi rurale	18	3 890	18	5	21,8	33,4	37,5	68,5	Industrie		Présence d'un hôpital public
Dives-sur-Mer	Aire d'emploi rurale	19	3 880	11	6	19,2	46,2	27,7	76,5	Tourisme	Hôtellerie, restauration, commerce	Activités industrielles en déclin
Nogent-le-Rotrou	Aire urbaine	14	6 480	5	7	35,7	32,5	25,5	58,2	Industrie	Automobile, produits et services médicaux	
Vire	Aire urbaine	7	10 300	8	8	27,3	36,7	29,7	55,1	Industrie très diversifiée	Agroalimentaire, automobile, métallurgie	Présence d'un hôpital public, secteur des transports
L'Aigle	Aire urbaine	15	6 410	17	9	24,2	30,3	34,8	65,7	Industrie		Présence d'un hôpital public
Falaise	Aire d'emploi rurale	17	4 660	7	10	17,8	29,2	47,7	75,4	Dominante santé-action sociale	Présence d'un hôpital public	Industrie PME TPE
Granville	Aire urbaine	8	10 030	14	11	12,4	38,1	41,0	78,9	Dominante santé-action sociale	Présence d'un hôpital public et d'un centre de soins spécialisé	Activités industrielles variées et filière mer-pêche
Bayeux	Aire urbaine	9	9 390	13	12	14,5	39,3	39,7	74,6	Dominante santé-action sociale	Présence d'un hôpital public	Secteur agroalimentaire très présent
Coutances	Aire urbaine	12	7 920	21	13	21,3	33,0	39,1	72,0	Industrie spécialisée	Agroalimentaire	Secteur commercial développé
Valognes	Aire d'emploi rurale	22	3 200	12	14	17,1	42,2	31,1	67,6	Commerce		Fort présence de la construction et des transports
Fiers	Aire urbaine	6	12 760	9	15	29,6	30,1	32,3	62,1	Industrie très concentrée	Automobile	
Saint-Lô	Aire urbaine	3	24 450	4	16	8,7	33,5	49,9	81,4	Administration publique		Organismes publics et parapublics divers
Avranches	Aire urbaine	13	7 440	20	17	17,9	36,0	34,0	76,6	Commerce		Fort présence de la construction
Alençon	Aire urbaine	4	24 100	6	18	9,9	34,7	47,1	80,7	Administration publique		Organismes publics et parapublics divers
Cherbourg-Octeville	Aire urbaine	2	33 220	19	19	17,1	39,7	36,1	69,9	Industrie centrée sur le nucléaire et la construction navale		Services opérationnels aux entreprises
Argentan	Aire urbaine	11	8 650	16	20	16,3	39,0	36,8	68,9	Structure d'activités très proche du profil moyen	Secteur des transports développé	
Listieux	Aire urbaine	5	15 860	22	21	20,3	39,9	32,4	64,6	Grande diversité d'activités	Industries traditionnelles	Importante offre commerciale
Caen	Aire urbaine	1	151 890	15	22	12,5	42,1	37,8	71,6	Grande diversité d'activités	Automobile	Activité innovantes, pharmacie, électronique, P&D, services

Source : Insee - CLAP 2009

(\*) calcul réalisé à partir d'une nomenclature d'activités en 10 postes

(\*\*) calcul réalisé à partir d'une nomenclature d'activités en 38 postes